



Mission régionale d'autorité environnementale  
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 9 avril 2019

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents :

- Etienne LEFEBVRE
- Philippe DUCROCQ
- Denise LECOCQ

### **Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas**

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Élaboration du PLU de Sains-Richaumont (02)

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLU de Ribemont (02)
- Révision du PLU de Maizy (02)
- Elaboration du PLU de Ricquebourg (60)
- Révision, du zonage d'assainissement des eaux usées de Hardinghen (62)

### **Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- Révision du PLU de Nogent-sur-Oise (60)

### **Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- Projet d'extension du siège social de Lesaffre à Marquette-lez-Lille (59)
- Construction d'une plate-forme logistique à Douvrin (62)
- Parc éolien de Crèvecoeur-le-Grand à Doméliers, Cormeilles, Francastel et Rotangy (60)
- Parc éolien (extension) du Chemin d'Avesnes à Iwuy (59)

### **Autres dossiers soumis à délibération**

Plans-programmes : Décision d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour la modification du PLU de Beuvry-la-Forêt (59), soumise à évaluation environnementale.

Projets : Décisions d'avis tacite

- Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le projet de renouvellement et d'extension de la carrière SAMOG à Quend (80), soumis à évaluation environnementale.

- Dans l'état des informations en sa possession, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour le dossier modifié de demande d'autorisation environnementale unique pour un atelier de volailles de chair de 72 000 emplacements à Pitgam (59), soumis à évaluation environnementale.

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Etienne LEFEBVRE, membre permanent de la MRAe, est désigné coordonnateur sur le projet d'avis relatif au parc éolien Le Mûrier à Carnières (59), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

**Autres dossiers**

Néant

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE